



Communiqué

Pour publication immédiate

REJET DES OFFRES PATRONALES À 97% CHEZ UNI-SÉLECT INC.

Boucherville, le dimanche 3 octobre 2010 - C'est dans une proportion de 97% que les salariés d'Uni-Sélect Inc., réunis en assemblée générale ce matin, ont rejeté les dernières offres patronales.

Uni-Sélect est l'un des plus importants distributeurs de pièces d'automobiles. L'entreprise, qui est installée à Boucherville, entendait modifier le régime d'assurances collectives en en réduisant sévèrement les avantages. Si les 90 employés acceptaient les offres patronales, ils subiraient un recul majeur. L'offre contient également des augmentations salariales de 2% et de 1,5% chacune des deux dernières années de la convention collective.

Le directeur québécois des TCA, Jean-Pierre Fortin et la représentante nationale du syndicat, Diane Mimeault ont déclaré après le vote :

« L'attaque brutale contre le régime d'assurances collectives est de la provocation de la part de cet employeur. Elle n'est justifiée ni par des difficultés financières, ni par une diminution de la compétitivité de la compagnie. Quant aux augmentations proposées par l'employeur, elles sont bien en-dessous de ce qui se négocie au pays selon les plus récentes données de Statistique Canada. »

En terminant, M. Fortin a lancé un ultimatum à la compagnie qui a jusqu'au 15 octobre à minuit pour arriver à une entente satisfaisante, à défaut de quoi la grève sera déclenchée.

30

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec-FTQ)

André Leclerc, Communications - 514 349-9864, solidaricom@yahoo.ca

Diane Mimeault - 514 465-9323, 514 389-9223

Jean-Pierre Fortin, directeur – 514 389-4450, 1-800-361-0483 , 514 898-0686